

## A23. Réaliser les infrastructures prévues

- ↳ **Pour la Commune Rurale Ampitatafika :** Réhabiliter le marché communal d'Ampitatafika, construire un Bloc sanitaire dans le marché de la commune d'Ampitatafika, construire un lavoir-bassin dans le marché d'Ampitatafika, réhabiliter la route en pavé reliant Ankaditany et Avarajozoro, celle reliant RN1 et le Lycée Public d'Ampitatafika,
- ↳ **Pour la Commune Rurale Alakamisy :** réhabiliter les voies d'accès et de canaux d'évacuation et de l'assainissement de la place du marché, construire des ruelles dans le Fokontany Antanety II, réaliser le Pavage et construction de l'esplanade de la place des marchés du Fokontany Ankadivory, construire des Bornes Fontaines avec abri (Fokontany Antanety II), construire une ruelle en pavé au Nord de la place du marché (Fokontany Ankadivory), réaliser les travaux de construction des écoles (Fokontany Antanety II), construire des blocs sanitaires (CR Alakamisy Fokontany Ambohimasina).

## A24. Procéder au transfert de la gestion des infrastructures

- ↳ Organiser une campagne de sensibilisation sur le transfert de gestion des infrastructures à la communauté
- ↳ Suivre et contrôler les actions définies dans le contrat de maître d'ouvrage communale avec les communautés/Associations sur l'utilisation et la gestion des infrastructures.

## A25. Encadrer le transfert de gestion et conservation des infrastructures

- ↳ Mettre en place un cadre politique et stratégique de transfert, gestion et conservation des patrimoines des communes ;
- ↳ Concevoir un guide permettant de synthétiser les informations utiles et à prendre en compte en matière de gestion des infrastructures en eau ;
- ↳ Organiser des campagnes de sensibilisation des groupes cibles et usagers des infrastructures.
- ↳ Former et appuyer la communauté à la mise en place de la structure de gestion.

## A26. Renforcer la capacité organisationnelle et de gestion des groupes cibles

- ↳ Assurer une meilleure exploitation de ces ressources et une autonomisation de leur gestion.

*Renforcer la gouvernance locale par la création d'une nouvelle valeur basée sur le respect des choses publiques et d'une culture de participation de tous au développement.*



Fivoarana Ifotony  
ao Anaty Mangarahara

Commune rurale Ampitatafika  
Tél. : 034 36 459 20  
E-mail : [fiam.ampitatafika@gmail.com](mailto:fiam.ampitatafika@gmail.com)



Fivoarana Ifotony  
ao Anaty Mangarahara



Ce projet est financé par  
L'Union Européenne

Gouvernance  
transparente et  
participative



Infrastructures de base  
appropriées  
au développement  
local



## Croissance durable à travers des services adaptés et impliquant la participation des citoyens

Afin d'adresser les préoccupations qui affectent la vie quotidienne de la population dont les premiers victimes sont toujours les personnes vulnérables notamment les femmes, les jeunes et les enfants, les responsables des Communes Rurales Ampitatafika et Alakamisy Fenoarivo ont défini un cadre stratégique visant le progrès de la gouvernance communale et l'amélioration de la condition de vie de la population.

Le projet FIAM - *Fivoarana Ifotony ao anaty Mangarahara* (Développement Local dans la transparence), avec l'appui de l'Union Européenne à travers le programme thématique « Organisations de la société civile et autorités locales », entend ainsi répondre à ces préoccupations par la fourniture de services accompagnée d'une approche basée sur la « responsabilisation » des acteurs, par le biais d'une large consultation dans la conception et réalisation des politiques communales. Pour être effective, la gouvernance communale nécessite d'être renforcée, mesurée et corrigée de toutes ses lacunes et faiblesses.

Pour atteindre ces objectifs, deux principaux résultats sont attendus de la mise en œuvre du projet :

**R1 : Gouvernance transparente et participative appropriée**

**R2 : Infrastructures de base appropriées au développement local**

### R1. Gouvernance transparente et participative appropriée

Il s'agit de renforcer le processus de décentralisation par le biais de transfert de compétence en matière de gouvernance des finances locales. Cette action permettra par la suite de délimiter et répartir les responsabilités des acteurs mais en même temps de concilier les intérêts divergeant autour d'une même action.

#### A11. Formation des acteurs sur la transparence budgétaire ITB (Indice de la Transparence Budgétaire) et autres outils de redevabilité sociale

- ↳ Informer et sensibiliser les participants sur leurs attributions respectives en matière de transparence budgétaire.
- ↳ Echanger avec les acteurs, pour insister sur leurs rôles respectifs, pendant et au-delà de la mise en œuvre du projet.

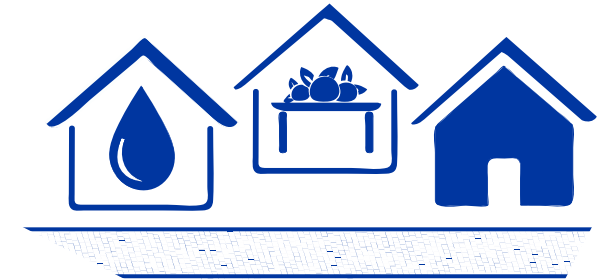
#### A12. Conduire l'évaluation ITB

- ↳ Suivre le progrès réalisé en matière de gouvernance financière des deux communes.
- ↳ Déterminer le niveau de la transparence et la participation du public, notamment les femmes, dans la définition et l'allocation des crédits aux activités qui touchent le quotidien de la population.

#### A13. Disséminer et faire approprier les résultats de la transparence budgétaire

- ↳ Développer des échanges sur les bonnes pratiques opérées dans les Communes cibles et leur permettre de se renforcer mutuellement.

- ↳ Améliorer le processus de décisions et mettre en place un plan raisonnable de développement pour valoriser les ressources locales et mobiliser en conséquence des contributions conséquentes.



### R2. Infrastructures de base appropriées au développement local

Il s'agit ici de réaliser 12 infrastructures de base pour satisfaire aux besoins immédiats de la population dans les deux communes d'intervention.

#### A21. Recruter les Bureaux d'études (BE) pour la maîtrise de l'ouvrage

- ↳ Identifier les BE spécialisés dans la réalisation d'études socio-économiques et environnementales et faire respecter les normes de conduite et d'exécution des grands chantiers de construction.

#### A22. Lancer les appels d'offre ouvert pour choisir le titulaire

- ↳ Respecter le principe de mise en concurrence inhérent aux commandes publiques et disposer des offres de prestation les plus intéressantes.